

**Session du Conseil départemental des 7 et 8 avril 2026**  
**Budget primitif 2026**

**Discours de Christelle HIVER**  
**Présidente du Conseil départemental de la Somme**

Monsieur le Sénateur,  
Cher Laurent,  
Madame la députée européenne, chère Valérie,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,  
Chers collègues,  
Messieurs les anciens Conseillers et Conseillers  
départementaux honoraires,  
Mesdames, Messieurs, les membres de l'administration,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous retrouver ce matin pour ouvrir la session la plus importante de cette année, celle de l'examen du **Budget primitif 2026**.

Mais au préalable, je tiens à féliciter les nouveaux élus locaux samariens (Maires, Adjointes et Conseillers municipaux).

S'engager au service de nos concitoyens mérite le respect, encore plus aujourd'hui qu'hier. Sans dire qu'il était plus facile il y a quelques décennies d'être élu local, je soulignerai les difficultés liées à notre société d'aujourd'hui : l'individualisme, la défiance envers leurs représentants élus, la multiplication des actions procédurières, la perte du sentiment d'appartenance à une société et à une nation. Pour résumer, les exigences de la population sont de plus en plus prégnantes et complexifient l'exercice de nos mandats.

Aussi, des félicitations particulières pour nos collègues conseillers départementaux élus ou réélus.

Les élections municipales des 15 et 22 mars derniers ont permis, certes, de démontrer l'attachement de nos concitoyens au renouveau démocratique mais ont aussi confirmé un éloignement des électeurs des partis politiques modérés.

Si les conseils municipaux sont maintenant installés, l'exercice doit dorénavant se décliner dans les EPCI pour élire leurs exécutifs, avant la fin du mois.

J'aurai bientôt le plaisir d'accueillir les 771 maires de la Somme lors d'un évènement en cours d'organisation avec Monsieur le Préfet et Xavier Bertrand, Président de la Région des Hauts-de-France.

Nous pourrons ainsi présenter les compétences du Département, ses actions en faveur des territoires et la nouvelle politique d'aide aux collectivités que nous serons amenés à voter lors de notre prochaine session publique, le 18 mai.

Depuis la présentation de notre DOB, la situation internationale ne s'est pas améliorée, le conflit qui a embrasé le Moyen-Orient avec l'attaque de l'Iran par les Etats-Unis et Israël ne s'est pas éteint et impacte lourdement le reste à vivre des Français en raison de la flambée des produits pétroliers.

Et si cette hausse affecte le budget de tous les ménages, il affecte aussi le nôtre.

C'est pourquoi j'ai demandé à notre Directeur général des services d'étudier l'impact sur notre budget et la mise en place de mesures pour économiser et rationaliser les déplacements au quotidien des agents départementaux.

Il ne s'agit pas seulement d'exemplarité mais aussi de contenir l'impact sur nos charges à caractère général.

La situation nationale, suite à l'adoption du projet de loi de finances pour 2026, ne présage pas non plus de « beaux jours » pour les collectivités locales.

Un article du monde du 1<sup>er</sup> avril a d'ailleurs titré « **Les dépenses des collectivités dans le viseur du Haut-commissariat au Plan** ». Il ne s'agissait malheureusement pas d'un poisson d'avril. Cet organisme, rattaché à Matignon, plaide ainsi pour le retour de contrats financiers entre l'Etat et les collectivités, estimant que celles-ci ne sauraient être écartées de l'effort urgent d'assainissement des finances publiques. Des propos du Haut-commissariat au plan qui nous rappellent évidemment les contrats de Cahors que nous avons fortement critiqués et refusé de signer.

Car, faut-il le rappeler, les Départements, comme toutes les collectivités, votent des budgets en équilibre et doivent de plus en plus souvent subir des dépenses supplémentaires imposées par l'Etat sans compensation intégrale.

En 2026, notre budget est présenté en équilibre à hauteur de 816,5 millions d'euros, en hausse de 35 millions par rapport à 2025.

Les éléments marquants de ce budget résident d'une part en une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec une hausse contenue à + 2,9 % et un niveau d'investissement en hausse de 15 millions en comparaison avec 2025.

Pour bâtir ce budget, nous avons échappé cette année à la contribution au DILICO (469 000 euros en 2025) et avons pu compter sur 7,6 millions d'euros du fonds de sauvegarde.

Nous ne pouvons-nous en réjouir que timidement car deux grandes nuances sont à pointer : le fait que cela traduise l'indice de fragilité sociale de notre Département et que ces éléments budgétaires ne sont pas pérennes.

Nous ne pouvons pas nous baser sur une reconduction systématique chaque année.  
Il faut donc rester prudent.

La majorité départementale a construit le budget 2026 autour des axes forts de sa politique :

En fonctionnement, pour commencer : nos politiques de solidarités restent notre priorité avec des crédits en hausse de 12,3 millions d'euros pour l'enfance et la famille et en hausse de 6,6 millions d'euros pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

De fortes hausses aussi pour la rémunération des assistants familiaux, les éducations éducatives en milieu ouvert, le centre départemental de l'enfance et de la famille, les frais d'hébergement des personnes âgées...

En matière de politique culturelle et de promotion du sport, nous n'avons pas à rougir de notre budget 2026 car nous maintenons les crédits alloués en 2025 malgré une tendance nationale à faire de ces domaines d'intervention des variables d'ajustement. Nos actions, les financements que nous accordons à nos partenaires notamment associatifs visent encore et toujours l'accès pour tous à la culture et au sport, et dans tous les territoires de notre département.

En investissement, des autorisations de programme à hauteur de 125,1 millions d'euros, soit une augmentation de 86,1 millions d'euros par rapport à 2025.

Je voudrais évoquer l'Autorisation de Programme de 27,7 millions d'euros pour la nouvelle politique territoriale 2026/2028.

S'il y a un marqueur fort qui me tient à cœur, c'est bien le soutien aux communes et aux communautés de communes, soutien affirmé et que nous concrétiserons avec cette Autorisation de Programme.

Il s'agit, faut-il le rappeler, d'une politique volontariste de notre Département car non obligatoire.

Et c'est cela aussi le sens de notre responsabilité en matière de dépenses de fonctionnement et de maintien de ratios d'endettement raisonnables : continuer d'être en capacité d'aider les territoires dans leurs investissements au profit des Samariennes et des Samariens.

Notre budget d'investissement 2026, c'est aussi d'importants projets de reconstruction et/ou réhabilitation de collèges, la construction de la bibliothèque départementale, la maintenance du réseau routier départemental, la lutte contre les inondations avec le PAPI 2, la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition écologique...

Ce budget primitif pour 2026 confirme les orientations budgétaires que nous avons actées le mois dernier :

**Notre philosophie budgétaire repose sur des principes cohérents et raisonnables, pour la majorité départementale, la ligne de conduite est claire.**

Il nous faut :

- Sécuriser les équilibres budgétaires,
- Préserver notre capacité d'action,
- Estimer nos recettes raisonnablement,
- Contenir nos dépenses de fonctionnement,
- Consolider notre niveau d'épargne.

Tous ces éléments nous permettront de vous proposer un Plan Pluriannuel d'Investissements ambitieux et surtout soutenable, lors de la session de juin.

En rappelant notre ligne de conduite, j'entendais déjà le refrain entêtant venu des bancs de l'opposition :

*« Vous n'investissez pas assez ! »*

*« Vous épargnez trop ! »*

*« Vous êtes trop prudents ! »*

Je suis d'ailleurs toujours ébahie de lire les motions que vous proposez et qui proposent soit une mesure non financée, comme la gratuité de la rentrée scolaire, ou alors de recourir à 20 millions d'euros d'emprunt supplémentaire pour des actions qui font l'objet de dispositifs ou de programmes d'investissements déjà existants.

Et nous touchons là, la différence entre la majorité départementale et les élus d'opposition. **Nous avons fait le choix de plans pluriannuels, le choix de cibler dans nos mesures les publics les plus fragiles, le choix de l'action durable.**

Certains d'entre vous, maintenant aux manettes, vont sans doute découvrir la dure réalité des finances publiques...et vont réaliser qu'il faut souvent faire des choix pour préserver leur collectivité d'un effet de ciseaux qui grève la capacité à investir.

Nous investissons, nous lançons des chantiers – des chantiers nouveaux mais aussi d’entretien du patrimoine – nous savons que nous vivons dans un contexte instable et les rentrées financières de cette année, peuvent aussi être des dépenses imprévues de demain.

Alors oui ! Nous sommes RESPONSABLES !

Nous ne sommes pas là pour « vider les caisses » et « après nous le déluge ».

**Nous avons une vision à long terme, des projets pour la Somme qui vont s’inscrire dans le temps.**

Nous sommes responsables de l’avenir des 3000 agents du Département qui travaillent au quotidien au service des Samariens. Et je tiens à les en remercier chaleureusement car sans eux, tout ce que nous décidons ici, ne serait pas applicable.

La majorité départementale que j’ai l’honneur de présider est non seulement responsable mais aussi fidèle à une conviction : qui est **l’action !**

Je remercie tous mes collègues de la majorité pour le travail effectué au quotidien, avec les services, pour mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus et auquel les Samariens ont adhéré.

Je ne serai pas plus prolix sur notre budget 2026 car Isabelle de Waziers, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente vous présentera demain de manière plus approfondie la constitution et les priorités de notre budget 2026.

Dans quelques instants, nous aurons la présence de Monsieur le Préfet pour la présentation du rapport annuel d’activités des services de l’Etat, une obligation réglementaire certes mais qui nous permettra également

de relayer et échanger sur les grands enjeux pour notre collectivité. Pour unique exemple, je citerai celui de la protection de l'enfance et de la nécessité impérieuse de prendre en compte les enfants à double voire triple vulnérabilité, et de voir l'ARS et la protection judiciaire de la jeunesse assumer leurs responsabilités régaliennes.

Pour terminer mon propos et peut-être pour décourager certains dans la critique de notre gestion, je me permets de rappeler que nous sommes actuellement soumis à un contrôle de gestion de la chambre régionale des comptes, contrôle qui s'inscrit dans la périodicité habituelle pour les collectivités départementales. Le rapport définitif vous sera présenté courant 2026 et sera bien sûr un document de référence pour disposer d'éléments objectifs concernant la santé budgétaire de notre collectivité.

Pendant cette session budgétaire, gardons à l'esprit ce qui doit nous animer, non pas les débats partisans et parfois stériles mais l'essence de l'action départementale : la solidarité comme socle de l'intervention publique, l'aménagement équilibré du territoire comme facteur d'attractivité et de cohésion et bien évidemment la transition écologique comme impératif collectif.

Je vous remercie de votre attention.